

Genre et gestion locale du changement dans sept pays de l'Union européenne

[Genre et local]

Key action : II.2.2

Research Tasks : 11 et 3

Abstract

This comparative research project based on a case study concerns seven countries of the European Union - Belgium, France, Finland, Greece, Italy, Portugal, and Sweden.

Its purpose is to locate the possibilities of change resulting from women's increased participation in local government. It intends to bring out the effects of the gendered composition of elected political bodies and women's dynamic contribution to the fate of the community. In order to do this it will examine:

- 1) what is women's current place in decision making and the reasons for sex inequality in political representation;
- 2) the impact of the informal political sphere (NGOs etc.) on the decisions of elected representatives as well as women's role in this type of activity;
- 3) the effects of shifts in the forms of government (weight of inter-communal bodies, interaction between local and EU level) and the way in which these influence gender relations.

Coordination : Jacqueline Heinen

Professeure de Sociologie. Université de Franche-Comté / CNRS. France.

INTRODUCTION

Les grandes conférences internationales ont révélé les blocages qu'entraîne la domination masculine dans les instances de décision ainsi que **la capacité innovante des femmes dans la gestion** des affaires de la cité - notamment au travers de l'influence qu'elles exercent dans les ONG. Toutefois, peu d'études ont porté jusqu'ici sur le rôle des femmes dans la sphère publique locale, dans l'optique des transformations en cours à l'échelle territoriale.

Cette recherche sur la gestion du changement au niveau local, au travers de la question du genre permettra, d'une part, de créer une *banque de données* des exemples de pratiques innovantes et, d'autre part, de tenter une *théorisation de ces transformations*. A cet effet, on examinera trois questions essentielles (d'importance inégale, tant pour la recherche elle-même que selon le pays considéré).

- *Premièrement*, la **composition sexuée des instances élues**, et les implications qui en découlent dans la gestion du social, en particulier à l'échelle locale.
- *Deuxièmement*, **l'interaction entre pouvoirs politiques et société civile** dans le processus de décision, et l'importance que revêt, à ce titre, la prise en compte de la dimension de genre.
- *Troisièmement*, les **incidences des changements structurels territoriaux** conduisant à une répartition différente des rôles entre pouvoirs politiques, organes administratifs et services marchands.

L'étude portera sur **sept pays** de l'Union européenne - *Belgique, France, Grèce, Finlande, Italie, Portugal, Suède*. Ces pays se caractérisent par des situations et des orientations très variées quant à la participation des femmes à une citoyenneté active, et correspondent à des trajectoires différentes du point de vue de l'intégration européenne.

La collaboration entre chercheuses appartenant à diverses disciplines des sciences sociales (sociologie, science politique, histoire) devrait permettre à la fois de mettre en évidence les disparités entre les pays retenus quant à l'impact de l'intégration européenne au niveau local, mais aussi leur complémentarité.

I. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

1. Comblé des connaissances lacunaires

La rareté des femmes dans les instances décisionnelles a été identifiée comme l'un des freins au changement social. Or en dehors des pays nordiques, les *femmes* sont le plus souvent *sous-représentées au sein des assemblées* démocratiquement élues et dans la direction des administrations. On examinera ici ce qu'il en est au niveau local. De par sa dimension comparative, cette recherche permettra de compléter et d'élargir le champ des connaissances sur le thème examiné et devrait encourager la réalisation d'études dans d'autres pays d'Europe.

Les femmes représentent près de 42 % des élus locaux en Suède mais moins de 4% en Grèce. C'est dans les *villes*, et en particulier dans les grandes villes, que l'on trouve *le plus de femmes élues*. Pourtant, au niveau des mairies, c'est l'inverse qui est vrai : les femmes sont *plus nombreuses à la tête des petites municipalités que des grandes villes*. En ce qui concerne

les exécutifs locaux, la proportion des femmes est en revanche inégalement connue, certains pays ne publiant pas cette statistique.

Les données dont nous disposons montrent que les femmes sont, en règle générale, *moins nombreuses dans les exécutifs* que dans les assemblées et que la répartition des fonctions exécutives obéit à un critère de genre (elles occupent plus fréquemment des postes liés au social, à l'éducation et au culturel qu'aux finances et aux transports). Il semble, en outre, que dans les pays qui connaissent des *regroupements de communes* gérés par des assemblées élues au second degré, les femmes sont en *proportion moindre* que dans l'assemblée de base élue au suffrage direct.

Il conviendra donc, pour les pays inclus dans cette recherche, de ***procéder d'abord à un état de la situation*** - données existantes, raisons historiques, culturelles, religieuses ou politico-institutionnelles expliquant la rareté ou non d'élues - ***pour ensuite en examiner les conséquences***.

2. Révéler des politiques et des pratiques innovantes

A la lumière d'études partielles, on est en droit de penser que la présence de femmes parmi les élus est susceptible de favoriser une autre façon de penser la définition du bien commun, et donc un *traitement différent des politiques publiques*. On cherchera ici à mettre au jour les *processus de changement dans les pratiques*, au travers de deux dimensions particulières.

a) Rôle des femmes dans les instances élues

On s'intéressera prioritairement à des villes dont l'*exécutif* comprend un *nombre important de femmes*, ou qui ont une *femme maire* à leur tête, et qui ont mis en oeuvre des politiques intégrant la dimension du genre dans leurs préoccupations.

On examinera avant tout les dimensions sur lesquelles les exécutifs municipaux ont réellement prise, notamment :

- les politiques relatives à la ***prise en charge des personnes dépendantes*** (enfants, personnes âgées, malades, etc.) ;
- les politiques en matière d'***urbanisme*** et d'aménagement des villes ;
- les politiques répondant aux problèmes de ***sécurité***.

Sur chacun des thèmes retenus, on analysera la façon dont les clivages *droite/gauche* opèrent, en tenant compte du fait que le profil politique des municipalités va souvent de pair avec la dimension *riche/pauvre*. A partir d'une analyse sur la répartition des compétences selon le sexe, on cherchera à faire ressortir le ***rôle des femmes dans les transformations*** liées au développement local, ainsi que les innovations dans la gestion territoriale contribuant à promouvoir des mécanismes d'égalité et pouvant donner lieu au transfert des pratiques inédites.

b) Apports dynamiques des femmes dans la gestion de la cité

Ces considérations sur l'impact de la place des femmes dans les instances élues ne sauraient faire oublier le caractère primordial du rôle qu'elles jouent dans la *décision informelle*, notamment dans les **ONG**, où elles occupent une place prépondérante (même si elles n'en assurent généralement pas la direction) .

Diverses recherches ont montré que l'action des femmes dans les gouvernements locaux se traduit souvent par un **partenariat entre élues et responsables** d'associations et d'ONG contribuant à *poser publiquement des problèmes* le plus souvent considérés comme *relevant du privé* et à satisfaire les besoins de vie au quotidien, plutôt qu'à répondre aux exigences du marché. On s'intéressera donc aux situations où des changements ont été réalisés sous la *pression d'interventions extérieures* émanant de la société civile - quelle que soit la configuration sexuée du pouvoir local.

Il s'agira de repérer si et *jusqu'à quel point les préoccupations mises en avant par les femmes diffèrent de celles des hommes*, et en quoi les initiatives prises par des organisations non gouvernementales influent directement ou indirectement sur la définition des politiques locales.

3. Examiner les implications des déplacements dans le mode de gouvernance

Les dernières décennies se sont à la fois caractérisées par une série d'interrogations liées à la mutation des économies ainsi qu'au double souci de démocratisation des sociétés européennes et de rationalisation des structures institutionnelles et de l'organisation politique. Dans ce contexte, la *distribution entre les pouvoirs du centre et de la périphérie* a été, dans nombre de pays, profondément *bouleversée*.

Trois types de changements dans l'organisation territoriale sont intervenus : démocratisation des Etats qui avaient une forte tradition centralisatrice conférant un **pouvoir accru aux élus territoriaux** ; restriction du nombre d'entités par **regroupement de plusieurs communes** entre elles (Suède, Grèce) ; rationalisation de la gestion municipale consistant à créer des **structures supracommunales** (généralement dirigées par des assemblées élues au second degré qui disposent de budgets importants) chargées de gérer en commun un certain nombre de services collectifs

Par ailleurs, on assiste - en particulier dans le nord de l'Europe - à une dynamique qui vise à donner **davantage de pouvoir à l'administration** (dont les principaux postes de direction restent pour l'essentiel entre les mains des hommes). Le *New Political Management* se traduit par une forte propension à privatiser des services antérieurement subventionnés et à conférer davantage de poids à des acteurs dépendant de l'économie de marché - le **principe de rentabilité** l'emportant sur les préoccupations sociales.

Tous ces changements s'effectuent dans le cadre du **processus d'intégration européenne** et de la création de structures de décision transnationales - avec les nouvelles opportunités offertes par les fonds structurels européens. Ce qui a incité les acteurs locaux à développer des **canaux de coopération directe** avec les institutions de l'Union européenne, ainsi que des réseaux et des projets entre les divers pays européens. Or ce mouvement d'interaction entre divers niveaux politiques (transnational, national local) a rarement été étudié dans une optique de genre, et c'est que nous entendons faire dans cette partie de la recherche.

Il conviendra de mesurer quelles sont les incidences de ces divers changements sur la place des femmes dans la décision.

4. Faire naître des collaborations à divers niveaux

L'une de nos préoccupations est de favoriser des échanges sur le thème qui nous intéresse. Chaque équipe nationale, pour sélectionner les collectivités et mener l'enquête, s'efforcera de **tisser des liens avec divers acteurs** - organismes européens (Conseil de l'Europe,

Commission femmes du Parlement européen, Conseil des communes et régions d'Europe - CCRE), associations nationales d'élus et, lorsqu'elles existent, instances officielles locales chargées des droits des femmes. Elle s'appuiera également sur des associations féminines/féministes ou autres ONG susceptibles de lui venir en aide.

La collaboration de ces divers acteurs devrait contribuer à *entraîner une réflexion collective* sur les exemples de pratiques dynamiques et sur les échecs ou erreurs dévoilés par la recherche, tout en facilitant la **diffusion** et la **valorisation** de ses résultats. Et donc faciliter, à partir d'exemples transférables, une prise de conscience au sein de l'Union des changements induits par une présence accrue des femmes à la vie politique locale et par l'introduction de la problématique du genre dans la gestion territoriale. L'objectif étant de :

- promouvoir *l'échange de pratiques innovantes* sur la gestion locale du changement ;
- *susciter des études* sur les mutations des politiques locales intégrant la dimension socio-sexuée de la population.
- *impulser la mise en réseaux* de *chercheurs* qui travaillent sur les politiques territoriales en tenant compte de la dimension du genre, ainsi que les *collectivités territoriales* qui ont introduit ou souhaitent introduire dans leurs politiques le concept de genre.

En conclusion, cette recherche devrait produire des *éléments de réflexion utiles* pour les responsables des collectivités territoriales et de l'Union européenne quant aux effets d'une meilleure participation des femmes à la gestion du local et quant aux transformations susceptibles d'en découler en matière de gouvernance.

II. PLAN DE TRAVAIL

Le plan de travail qui suit entend à la fois préciser un certain nombre de questions d'ordre méthodologique et donner à voir les différentes étapes autour desquelles s'organisera la recherche, d'une durée de **36 mois**. On y trouvera également des informations sur la répartition des ressources et sur la composition de l'équipe responsable de la recherche.

1. Méthodologie

La méthode choisie pour mener à bien cette comparaison dans l'espace est celle de *l'approche comparative par cas*¹ qui se fonde sur l'étude d'un nombre relativement limité de cas - en l'occurrence *sept pays*, et dans chacun d'eux, une *dizaine de villes* dans *trois régions*. Une telle démarche entend tenir compte de facteurs variés (politiques, économiques, mais aussi historiques et culturels) qui déterminent les changements à l'échelle locale aussi bien que le partage sexué des responsabilités ou l'articulation entre les divers niveaux de pouvoir.

Les disparités existant entre les sept pays considérés en ce qui concerne la participation des femmes aux centres de décision, notamment au niveau local, permettra difficilement de construire un échantillon homogène offrant des garanties de comparabilité à l'échelle internationale. C'est la raison pour laquelle **l'enquête** - qui constituera la deuxième phase de

¹ Pour une analyse des démarches très variées dans le champ de la comparaison internationale, voir en particulier Tilly (1984) et Kriesi (1994).

notre travail - aura prioritairement une **dimension qualitative**, de façon à repérer le contenu des politiques et leur impact quant aux déplacements des rapports de genre, en lien avec le profil sexué du pouvoir local.

L'investigation sera centrée sur la **dimension urbaine**, étant entendu que la gestion des communes rurales pose des problèmes souvent fort différents de ceux qui se présentent dans les villes - même de taille modeste. En outre, comme le montrent divers travaux, l'existence de mouvements ou de groupes de femmes dans les villes moyennes ou grandes, et leurs rapports avec les élu(e)s locaux a des incidences certaines sur la gestion des affaires de la cité. On opérera par ailleurs une *série de choix* concernant les axes d'investigations retenus pour la recherche. L'enquête sera menée dans une **dizaine de villes de taille et de structure socio-économique analogue dans chacun des sept pays**. Elle s'articulera autour de trois phases principales, la première étant subdivisée en deux étapes distinctes.

2. Déroulement de la recherche

Phase 1 - Accumulation de connaissances

La *première phase* (workpackage) durera un an (1er au 12e mois) et comprendra deux étapes.

Etape A :

Au cours de la première étape de cette première phase, on *analysera les informations existantes* sur la place des femmes dans les instances politiques locales et sur les conséquences de leur participation à la gestion du pouvoir local.

Chaque pays établira, à partir des diverses sources à sa disposition, un **document** en plusieurs points qui comprendra :

- Une **bibliographie commentée** des travaux portant sur l'articulation entre genre et politique, en particulier au niveau local. Ce travail opérera une mise à plat des connaissances sur diverses questions : répartition hommes/femmes aux différents niveaux de responsabilités municipales ; répartition des champs d'action en fonction du sexe des élus ; résultats des sondages touchant les représentations des administrés sur les élus locaux ; rôle du maire, etc.
- Un **recueil d'informations** visant à mettre au jour des données de type historique et quantitatif sur la situation prévalant dans chacun des sept pays. Il portera sur **plusieurs dimensions** :

- *institutionnelle* (système législatif et modes d'élection)² ;

- *socio-économique* (concernant les rapports de genre)³ ;

- *politique* (systèmes partidaires, répartition des responsabilités entre les sexes, poids de la sphère politique informelle)⁴.

² Date de l'instauration du suffrage 'universel' et du suffrage féminin ; nature de l'Etat (centralisé ou non) ; articulation des structures nation/région/local ; structure urbaine ; types de découpages ; type de scrutin ; cumul des mandats ; mode de désignation des exécutifs locaux (quotas ?) ; mode de sélection des candidats (quotas ?) ; description du système électoral au niveau local : mode d'élection (ou de désignation) du maire, de l'exécutif et du conseil municipal, etc.

³ Taux de fécondité ; niveau de diplôme par genre et âge ; taux d'activité par sexe ; dimension sexuée du travail à temps partiel (et d'autres formes d'emploi spécifiques), etc.

⁴ Structures et poids des partis (systèmes partidaires) ; formes de participation électorale (importance du phénomène d'abstention) ; type de responsabilités prises en charge par les femmes élues ou nommées ; influence des mouvements féminins/féministes sur la vie politique et le processus électoral, etc.

- Une **synthèse** résultant de **pré-entretiens exploratoires** menés auprès de maires et d'adjoint(e)s aux maires pour repérer les lignes directrices des changements opérés dans la gouvernance (notamment en matière de politiques territoriales), ainsi qu'auprès d'autres acteurs de la politique locale (responsables d'associations, fonctionnaires administratifs, administrés...).

Un **premier séminaire (T 2)**, destiné aux seuls partenaires, aura lieu au tout début de la recherche, pour définir le déroulement et le contenu des travaux.

Étape B :

Sur la base des documents produits par chaque équipe nationale, et en s'appuyant notamment sur les résultats des pré-entretiens, on procédera à une **analyse comparative entre les sept pays**. Ce travail nous conduira à :

- **formuler des hypothèses** sur les conséquences de la présence des femmes dans la gestion du pouvoir territorial et la nature des changements opérés ;
- définir les **critères de sélection** des villes et des personnes-types à retenir pour l'enquête
- **sélectionner**, pour chacune des **trois régions** choisies (ou fraction territoriale similaire), au minimum **trois villes** de tailles variées (grande, moyenne, petite), dont le nombre d'habitants sera déterminé en fonction du type d'habitat propre à chaque pays⁵.

Les informations recueillies dans le cadre de la première étape seront discutées lors du **deuxième séminaire (T 11)** - ouvert aux acteurs locaux et aux personnes intéressées par la recherche (tout comme les quatre séminaire suivants). Elles serviront de soubassement au travail consistant à préciser le cadre général de l'enquête et à élaborer le guide d'entretien. L'ensemble de ces éléments formera la trame du premier rapport intermédiaire.

Le **rapport à six mois** portera sur la mise en oeuvre de la recherche et sur le travail accompli pour l'établissement de la bibliographie

Le **rapport à douze mois** portera sur l'ensemble des éléments recueillis au cours de deux étapes de cette première phase de la recherche.

Phase 2 - Passation et analyse des entretiens

La deuxième phase, la plus longue, durera un an et demi (13e au 30e mois). Elle sera **centrée sur l'enquête qualitative** - avec la passation, le décryptage et l'analyse *des entretiens approfondis*. Les objectifs suivants seront au coeur de l'enquête :

- Evaluer si les *politiques* en vigueur sont *porteuses de changements* dans la gestion du social ; si elles incitent les femmes à s'investir dans l'activité politique, notamment en tenant compte des demandes sociales le plus souvent exprimées hors du champ politique classique.
- Etudier les décisions du Conseil municipal ainsi que le *contenu des législations* et des éventuelles mesures d' « action positive » en direction des femmes.
- Examiner le *poids de la sphère associative* et les interactions entre les politiques adoptées et les sujets agissants, ainsi qu'entre les acteurs eux-mêmes.

⁵ Le choix des localités obéira à différents critères : présence d'une femme au poste de maire ; proportion de femmes élues (ou nommées) dans l'exécutif et dans le conseil municipal ; adoption par le conseil de politiques s'adressant aux femmes et/ou facilitant la prise en compte de la dimension de genre ; existence d'une pression sociale en provenance d'associations ou de mouvements de femmes ayant un ancrage local de longue date, pour que de telles politiques soient adoptées.

- Repérer, dans une optique de genre, les *effets des changements intervenus sur le plan territorial*.

Cette seconde phase de la recherche reposera sur des *entretiens approfondis* (une *centaine* dans chaque pays), avec des acteurs locaux de profils variés - élu(e)s, responsables politiques, administratifs, syndicaux, associatifs... en rapport avec les objectifs énoncés plus haut.

Un **troisième séminaire**, (T 17), à mi-parcours de cette seconde phase, permettra de faire le point sur les informations recueillies et, si nécessaire, de recadrer la suite des entretiens. Les partenaires de chaque pays produiront ensuite une synthèse écrite, présentée à l'occasion du **quatrième séminaire** (T 29), ce qui permettra d'avoir une vision comparative.

Des *articles dans la presse scientifique* nationale rendront compte des conclusions dégagées à ce stade. Une *première version* d'une *banque de données* des pratiques et politiques innovantes fera état des exemples de politiques dynamiques relevés au cours de l'enquête. Ce travail servira ultérieurement à la publication d'un *Guide pour les futur(e)s maires*.

Le **rapport à dix-huit mois** fera le point sur les problèmes rencontrés pour le mise en oeuvre de l'enquête. Le **rapport à vingt-quatre mois** présentera de premiers éléments de synthèse ressortant de l'enquête. Le **rapport à trente mois** consistera en une note sur l'avancement des travaux en vue de la rédaction du rapport final.

Phase 3 - Rédaction du rapport final de recherche et autres publications

La troisième phase, qui durera six mois, sera consacrée à **l'élaboration du rapport de recherche** (31e au 36e mois). On y *confrontera les diverses données et expériences* ressortant des sept pays retenus pour faire émerger l'ampleur éventuelle des changements intervenus en matière de politiques locales ainsi que la détermination des élu(e)s à prendre en compte la dimension du genre dans la gouvernance. Et ce, en tenant compte du *poids de l'histoire*, des *spécificités sociales et culturelles* : les sept pays appartiennent aussi bien à l'Europe du Nord qu'à l'Europe du Sud, l'inscription des femmes dans l'univers politique y varie fortement, et ils ont adopté des orientations disparates en matière de politique sociale et territoriale.

C'est à partir de cette *comparaison transversale* qu'on tentera une *théorisation des transformations repérées* dans le cours de l'enquête et que sera rédigé le rapport final de recherche. Tous les partenaires prendront part, d'une façon ou d'une autre, à la rédaction de ce dernier. Cette ultime phase sera ponctuée par un **cinquième séminaire** (T 34) permettant d'établir un bilan provisoire de la recherche et d'homogénéiser les points de vue des membres des sept équipes nationales face aux problèmes théoriques et méthodologiques qui ne manqueront pas de surgir à ce stade.

Un **sixième séminaire** (T 36) sera organisé pour discuter du rapport final de recherche ainsi que de la banque de données sur la base de la quelle sera publié le *Guide pour les futur(e)s maires*. Le **rapport final** sera remis deux mois après la fin de la recherche.

Enfin, on prévoit, quelques mois après le terme des travaux, d'organiser, dans l'un des pays partenaires, une **conférence** largement ouverte à la communauté scientifique et aux collectivités territoriales intéressées, qui clôturera cette recherche et permettra de diffuser et de valoriser les résultats qui en émaneront.

Concernant le déroulement des travaux (workpackages), le calendrier des séminaires, ainsi que les produits de la recherche (delivrables), voir les tableaux en annexe.

3. Allocations des ressources

Les personnes participant à ce projet de recherche sont toutes *fortement investies dans leurs institutions académiques respectives*. Elles peuvent toutes s'appuyer sur leurs laboratoires de rattachement pour y trouver les ressources nécessaires, tant du point de vue des collaborations scientifiques, que de l'appui indispensable de la part de l'administration.

La coordinatrice disposera du **soutien de l'équipe du GEDISST**. Sur le plan *scientifique*, elle pourra compter sur la collaboration d'une *ingénieure d'études* de l'équipe ainsi que d'une *doctorante* embauchée sur trois ans pour l'assister dans la coordination de la recherche. Sur le plan *administratif* et *technique*, elle s'appuiera sur la collaboration du Service de la coopération de la Délégation Paris A du CNRS pour tout ce qui a trait à la gestion financière du projet et sur une collaboratrice embauchée pour assurer la gestion administrative du projet (6 mois/personne pour les 3 ans). Elle pourra recourir à *l'infrastructure mise à disposition par l'IRESO* (Institut de recherche sur les sociétés contemporaines), où le GEDISST est domicilié. Elle y dispose d'un bureau et de tous les moyens de communication nécessaires. Les réunions de travail devant se tenir à Paris pourront avoir lieu à l'Institut.

Le **budget** alloué par le Commission européenne servira pour l'essentiel à :

- payer des *vacations* aux collaborateurs (étudiants ou chercheurs sur contrat) qui : contribueront à la réalisation de l'enquête (passation des interviews, décryptages, etc.) ; traduiront le *Guide pour les futur(e)s maires*⁶ ; et assureront la gestion liée à la coordination administrative du projet (Personnel Costs : 560.519 euros) ;
- financer les *frais de déplacements et de mission* : il s'agit d'un poste assez lourd en raison des six séminaires réunissant les partenaires internationaux ; de frais encourus à l'échelle nationale pour réaliser l'enquête dans trois régions différentes de chaque pays ; et de déplacements relatifs à la coordination du projet (Travel and Subsistence : 167.587 euros) ;
- payer les *frais de documentation* qui constituent un élément très important pour le développement de la recherche et représentent une part importante du poste *consumables* - lesquels incluent également l'achat de cassettes, etc. (Consumables : 28.924 euros)
- acquérir des *équipements* durables (ordinateurs et imprimantes) lorsque nécessaire (Durable Equipment : 27444) ;

Les partenaires s'efforceront par ailleurs de trouver des *fonds complémentaires* pour financer la conférence publique prévue en fin de recherche (en s'adressant, notamment, à des instances telles que le Conseil de l'Europe, à des organismes nationaux ou régionaux susceptibles de la sponsoriser)⁷. Un apport financier complémentaires permettrait en outre de rétribuer, ne serait-ce que de façon minimale, les étudiants qui contribueront à l'enquête dans les régions - ce que le budget, en l'état, ne permet pas de faire.

⁶ Après examen, compte tenu du fait que le CNRS ne dispose pas d'un service de traductions et que les montants requis par des traducteurs indépendants est extrêmement élevé (38 à 46 euros la page, hors taxe), une somme de 7000 euros a été imputée sur le budget de la coordinatrice au chapitre des coûts de personnel (la troisième année), pour faire faire cette traduction par un ou des étudiants, sur vacations. Cette somme permettra d'assurer au minimum la traduction du *Guide* en anglais, et éventuellement - selon le nombre de pages - dans une autre langue restant à déterminer.

⁷ Dans un pays comme la France, ce pourrait l'Association des Maires de France ou l'Association des Régions de France, par exemple.

4. Equipe de recherche

Les partenaires responsables de ce projet ont toutes une *longue pratique de coopération internationale* dans le domaine de la recherche et, plus particulièrement, de collaboration entre elles.

*L'équipe chargée de mener à bien cette recherche est composée des personnes suivantes*⁸ :

Coordinatrice :

1. **Jacqueline Heinen.** Professeure Sociologie. Université de Franche-Comté / IEP- Paris. CNRS. France.

Partenaires :

2. **Françoise Gaspard.** Maîtresse de conférences de Sociologie. Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales (EHESS). France.

* **Mariette Sineau.** Directrice de recherche au CNRS. Fondation nationale des Sciences politiques. France.

3. **Bérenghère Marques-Pereira.** Professeure de Science politique. Université Libre de Bruxelles. Belgique.

* **Eliane Gubin.** Professeure d'Histoire. Université Libre de Bruxelles. Belgique.

4. **Eeva Raevaara.** Politologue. Chercheuse. Université de Helsinki. Finlande.

* **Anne Maria Holli.** Politologue. Chercheuse. Université de Helsinki. Finlande.

5. **Maria Pantelidou Maloutas.** Professeure associée de Science politique. Université d'Athènes. Grèce.

6. **Alisa Del Re.** Professeure de Science politique. Université de Padoue. Italie.

7. **Anne Cova.** Professeure associée d'Histoire politique et sociale contemporaine. Université Aberta de Lisbonne. Portugal.

8. **Kjell Östberg.** Professeur associé d'Histoire. Institut d'histoire du temps présent. Stockholm. Suède.

* **Elisabeth Elgan.** Docteure en histoire. Institut d'histoire du temps présent. Stockholm. Suède.

Chacune des équipes nationales s'appuiera sur un certain nombre de collaborateurs et collaboratrices - prédoc, postdoc, chercheur(e)s - chargé(e)s de mener à bien cette recherche, en particulier dans les diverses régions ou localités où elle sera mise en oeuvre.

⁸ L'équipe scientifique (coordinatrice et partenaires) se compose en tout de douze personnes. Toutefois, pour des raisons liées aux règles *administratives* (gestion du budget dans chacun des pays concernés), huit d'entre elles seulement se sont vu attribuer un numéro.

III. GESTION DU PROJET

I. Coordination

La collaboration avec les organismes locaux et régionaux s'occupant des Droits des femmes ainsi qu'avec les autres organismes institutionnels ou non gouvernementaux concernés par l'objet de cette recherche devraient permettre tout à la fois d'établir un *dialogue avec les acteurs locaux et territoriaux* que nous entendons intéresser à ses résultats, d'entraîner une *réflexion collective à ce sujet* et de faciliter la diffusion et la valorisation du rapport final.

- En **Belgique**, la recherche s'appuiera sur les organes chargés de l'égalité des chances au niveau local, sur les assemblées d'élues locales liées à divers partis (verts, sociaux-chrétiens) et sur certaines communes ayant mis en oeuvre un programme d'égalité des chances. L'équipe pourra compter avec le soutien du Centre d'Archives en Histoire des Femmes, ainsi que sur le Centre de Documentation de la Maison des Femmes.
- En **Finlande**, l'équipe de recherche s'appuiera sur le réseau national des organisations politiques des femmes, sur les commissions municipales d'égalité et sur l'Association finlandaise des pouvoirs locaux et régionaux. Elle pourra également s'appuyer sur l'Office national statistique de Finlande et le Bureau de la déléguée à l'Egalité entre les femmes et les hommes.
- En **France**, l'équipe s'appuiera sur les représentantes départementales et régionales du Service des droits des femmes, sur les Centres départementaux d'information des droits des femmes (CIDF) et sur les représentantes d'un certain nombre d'ONG, en particulier l'association des maires de France. Elle pourra aussi faire appel aux groupes féminins/féministes locaux pour étayer sa réflexion.
- En **Grèce**, l'équipe nouera des liens avec KEDKE (Union centrale des communes et municipalités), laquelle est intéressée par les données liées au sujet de l'enquête ; avec le Secrétariat général pour l'Egalité ; avec la section " Administration locale " du ministère de l'Intérieur ; ainsi qu'avec les sections " femmes " des partis politiques.
- En **Italie**, l'équipe de recherche s'appuiera tout particulièrement sur les commissions municipales d'égalité des chances, sur les associations d'élues (ADIS, Association des femmes maires; *Eletta*, Association des femmes élues dans les organismes administratifs), sur la Commission nationale d'Egalité des chances auprès de la Présidence du Conseil des ministres, sur le ministère d'Egalité des chances et sur la section locale du CCRE.
- Au **Portugal**, l'équipe interdisciplinaire comportera à la fois des enseignantes-chercheuses, des membres d'ONG et des membres de la Commission pour l'égalité et les droits des femmes (CIDM), organismes sur lesquels elle pourra s'appuyer. Elle travaillera en particulier avec l'association Ana de Castro Osório, à Setubal et avec la Rede de Mulheres autarcas portuguesas de Lisbonne.
- En **Suède**, l'équipe de recherche s'appuiera sur la société nationale des municipalités ainsi que sur les puissantes Fédérations de femmes liées aux partis politiques. Elle s'appuiera par ailleurs sur l'Unité 'Egalité des sexes' placée auprès du gouvernement, ainsi que sur la section locale du CCRE. Elle s'adressera enfin aux organisations féministes susceptibles de l'épauler dans cette recherche.

L'ensemble des tâches inhérentes à la réalisation de ce projet sera assuré par chacun des partenaires nationaux. La coordinatrice et ses collaborateurs/trices français(e)s auront la charge, en particulier, de produire les rapports intermédiaires. Les tâches afférentes à la production de la bibliographie commentée, du recueil d'informations, ainsi que du Guide pour les futur(e)s maires seront réparties entre les partenaires au cours de la première phase de la recherche.

2. Séminaires

Les diverses étapes de la recherche seront ponctuées par **six séminaires** qui, à l'exception du premier, seront *ouverts aux chercheurs ainsi qu'aux interlocuteurs des collectivités territoriales et de la Commission européenne* désireux d'y participer (on réservera néanmoins chaque fois une partie du temps à des échanges strictement internes). Ces séminaires, qui s'échelonnent conformément au calendrier détaillé plus haut, se tiendront tour à tour dans des **pays différents**, de façon à pouvoir toucher un nombre maximum de membres de la communauté scientifique ou d'acteurs de la politique locale intéressés par l'objet de la recherche. L'un d'entre eux (le 4^e ou le 5^e) aura lieu à Bruxelles, en présence de l'officier scientifique chargé du suivi de la recherche, afin de présenter les objectifs de cette dernière aux services concernés de la Commission.

Calendrier des séminaires	Date / Mois	Nature **
1 ^{er} séminaire - définition du plan de travail	2	CO
2 ^e séminaire - élaboration du guide d'entretien	11	RE
3 ^e séminaire - bilan à mi-parcours de l'enquête	17	RE
4 ^e séminaire - fin de l'enquête, analyse des données	29	RE
5 ^e séminaire - bilan provisoire de la recherche	34	RE
6 ^e séminaire - discussion du rapport de recherche	36	RE
Conférence ouverte au public	40	PU

** CO = Confidentiel, uniquement pour les partenaires de la recherche. RE = Restreint à un groupe de personnes agréées par les partenaires (y compris les services de la Commission). PU = public.

3. Méthodes d'échange et de communication

Toutes les partenaires du projet ont l'habitude de communiquer par **e-mail** (c'est de cette façon qu'elles ont contribué à l'élaboration du projet de recherche). L'achat d'un ordinateur a été prévu pour celles qui ne disposent pas d'un équipement suffisamment performant, précisément pour faciliter les échanges au quotidien. Une telle procédure permettra à la coordinatrice de tenir informés tous les participants à ce travail collectif de façon régulière et d'assurer des relations suivies avec l'officier scientifique de la Commission chargé de chapeauter le projet.

IV. VALORISATION ET DIFFUSION

Comme le montrent les déclarations de la nouvelle Commission européenne, la question de l'égalité entre les sexes est au centre des préoccupations pour les années à venir. En accord avec les objectifs établis par le *mainstreaming*, à savoir la volonté d'intégrer les préoccupations des femmes dans la politique à tous les niveaux, le **rapport final** de la recherche sera diffusé largement auprès des instances européennes, et les **diverses directions générales de la Commission** seront invitées à débattre de ses conclusions. Il sera diffusé également auprès des divers partenaires institutionnels nationaux intéressés par son objet et auprès des organisations non gouvernementales concernées par les résultats émanant de cette investigation.

Un travail spécifique de **valorisation** de la recherche sera effectué en **concertation avec les services locaux**, régionaux ou départements chargés des **droits des femmes** et de l'égalité des chances, ainsi qu'avec les **associations** locales ou nationales, en vue d'organiser des réunions permettant de faire connaître plus largement les résultats de la recherche, en particulier auprès des **édiles locaux et régionaux** (élus, responsables politiques, syndicaux, d'ONG., etc.). L'analyse des implications, tant de la participation active que de la faible présence des femmes dans la démocratie locale et dans la gestion du changement seront mises en évidence. L'objectif étant que ce travail puisse *influer sur les débats* relatifs aux mesures à prendre pour lever les obstacles qui empêchent l'intégration des femmes dans la sphère du politique.

On se propose à ce titre de constituer une **banque de données des pratiques innovantes** et de publier, sur cette base, un *Guide pour les futur(e)s maires*. Il s'agira d'un recueil d'expériences élaboré à partir des entretiens, portant sur la dimension sexuée des politiques municipales et mettant en évidence un certain nombre de pratiques innovantes.

Dans le milieu scientifique, on s'efforcera, par la publication **d'articles dans des revues spécialisées** nationales et internationales, d'intéresser de jeunes chercheurs aux conclusions qui se dégagent de cette recherche, et de les inciter à poursuivre le travail amorcé sur d'autres questions ayant trait au local. On cherchera par ailleurs à organiser des échanges avec des chercheurs poursuivant une réflexion sur des thèmes proches du nôtre (notamment le groupe du programme COST portant sur l'articulation entre genre et citoyenneté).

La publication et la *diffusion de la bibliographie sur Internet* - tâche qui incombera plus particulièrement au partenaire finlandais - contribueront à rendre visibles les travaux portant sur la gestion du local, en lien avec l'investissement des femmes dans la politique et dans la société civile. Une *page Web* sera constituée dès le début des travaux, de façon à rendre compte des principaux résultats de la recherche. L'un des partenaires (Italie) inclura sur un site Web les données de la recherche dans un *programme Internet « Archives électorales »*.

Un chapitre « genre » fera apparaître ces données comme l'un des produits de la recherche. On examinera la possibilité de procéder à des démarches analogues dans les autres pays.

Projet complémentaire

On se donne l'objectif, au terme des travaux, d'organiser, dans l'un des pays concernés, une **conférence** portant sur les principaux résultats de la recherche, en vue de toucher un public plus large que celui des séminaires ouverts et de donner lieu à un débat susceptible d'avoir un large écho auprès dans l'opinion publique. La tenue d'une telle conférence dépendra toutefois de la capacité à trouver les fonds nécessaires (voir le point sur l'allocation des ressources).

Tableau des différentes phases de travail
WP -- workpackages

Work-package N°	Titre du workpackage	N° du partenaire responsable	Mois départ	Mois fin	Etape	Produits N°s
1	Rédaction de documents préparant le du travail de terrain	1	1	10	A	1 à 5
1	Définition du cadre de l'enquête	1	11	12	B	6 à 8
2	Passation et analyse des entretiens	1	13	30	--	9 à 16
3	Rédaction du rapport de recherche et autres publications	1	31	36	--	17 à 23
TOTAL						23

WP 1

Récapitulatif de la phase 1

Workpackage n° : 1

Date de départ et durée : **mois 1 à 12**

Numéro du partenaire responsable : **1**

Numéros des partenaires impliqués : **1 à 8**

Objectifs :

- Accumuler des connaissances sur la place des femmes dans les instances politiques locales et sur les conséquences de leur participation à la gestion du pouvoir local, en tenant compte de la sphère informelle et des transformations récentes concernant les équilibres entre lieux de pouvoir.
- Définir le cadre de l'enquête : élaboration des hypothèses de recherche et choix des critères de sélection concernant les villes et les personnes à interviewer.

Description du travail :

- Effectuer un bilan bibliographique.
- Etablir un recueil d'informations nécessaires à la comparaison internationale sur l'articulation entre genre et gestion du local.
- Mener une série d'entretiens exploratoires auprès d'acteurs de la politique locale.
- analyser ces résultats et formuler les hypothèses de recherche.
- Etablir les critères de sélection des villes et des personnes interviewées
- Rédiger le guide d'entretien.

Produits de la recherche :

1. 1^{er} séminaire (fermé)
2. Bibliographie commentée
3. Rapport à 6 mois
4. Recueil de comparabilité
5. Synthèse écrite des préentretiens
6. 2^e séminaire (ouvert)
7. Guide d'entretien
8. Rapport à 12 mois.

Résultats escomptés :

Disposer d'éléments suffisamment riches pour chacun des sept pays afin d'aborder la phase 2 avec les instruments adéquats en vue de la réalisation de l'enquête.

WP 2

Récapitulatif de la phase 2

Workpackage n° : 2

Date de départ et durée : **mois 13 à 30**

Numéro du partenaire responsable : **1**

Numéros des partenaires impliqués : **1 à 8**

Objectifs :

- Réaliser l'enquête en effectuant, dans chacun des pays, une centaine d'entretiens approfondis, répartis sur une dizaine de villes.

Description du travail :

- Passation des entretiens approfondis
- Décryptage des entretiens
- Analyse transversale du contenu des entretiens dans chacun des pays
- Rédaction, sur cette base, du deuxième rapport intermédiaire
- Préparation de la partie nationale qui figurera dans la banque de données des pratiques innovantes, en matières de gestion locale, dans une optique de genre.

Produits de la recherche :

9. 3^e séminaire (ouvert)
10. Rapport à 18 mois
11. Rapport à 24 mois
12. Synthèse nationale portant sur le contenu des entretiens
13. 4^e séminaire (ouvert)
14. 1^{ere} version d'une banque de données sur les pratiques innovantes
15. Rapport à 30 mois
16. Article(s) dans la presse nationale sur les résultats de la recherche.

Résultats escomptés :

Disposer des résultats nécessaires pour mener à bien la troisième phase du travail - à savoir la comparaison internationale et le rapport final de recherche.

WP 3

Récapitulatif de la phase 3

Workpackage n° : 3

Date de départ et durée : **mois 31 à 36**

Numéro du partenaire responsable : **1**

Numéros des partenaires impliqués : **1 à 8**

Objectifs :

- Produire une analyse comparative transversale aux sept pays concernant la gestion locale du changement, dans une optique de genre.

Description du travail :

- Elaborer une analyse comparative à partir des synthèses nationales sur le contenu de l'enquête
- Rédiger le rapport final de recherche
- Mettre en forme la banque de données sur les pratiques innovantes
- Préparer la publication d'un *Guide pour les futur(e)s maires*
- Préparer la conférence publique organisée à la fin de la recherche.

Produits de la recherche :

- 17.5^e séminaire (ouvert)
18. Banque de données sur les pratiques innovantes dans la gestion du local
19. 6^e séminaire (ouvert)
20. Guide pour les futur(e)s maires
21. Rapport final de recherche
22. Articles dans la presse scientifique nationale et internationale sur les conclusions de la recherche
23. Conférence largement ouverte au public dans l'un des sept pays concernés.

Résultats escomptés :

Approfondir les connaissances sur la gestion locale du changement et les problèmes qui se posent quant à l'investissement des femmes dans la vie politique. Encourager les débats sur ces thèmes dans la communauté scientifique et parmi les partenaires politiques territoriaux. Susciter à partir de là des mises en réseaux de réflexion et d'actions concertées.

Tableau des résultats produits				
Produits N°	Titre du produit	Date de remise	Nature *	Niveau ** dissémination
1	1 ^{er} séminaire	2	W	CO
2	Bibliographie commentée	6	R	RE
3	Rapport à 6 mois	6	R	RE
4	Recueil d'éléments de comparabilité	9	R	RE
5	Synthèse écrite des préentretiens	10	R	RE
6	2e séminaire	11	W	RE
7	Guide d'entretien	12	R	RE
8	Rapport à 12 mois	12	R	RE
9	3e séminaire	17	W	RE
10	Rapport à 18 mois	18	R	RE
11	Rapport à 24 mois	24	R	RE
12	Synthèses nationales des entretiens	28	R	RE
13	4e séminaire	29	W	RE
14	1ere version banque de données pratiques innovantes	30	R	RE
15	Rapport à 30 mois	30	R	RE
16	Articles dans la presse scientifique nationale	30	R	PU
17	5e séminaire	34	W	RE
18	Banque de données sur les pratiques innovantes (version finale)	34	R	PU
19	6e séminaire	36	W	RE
20	Guide pour les futur(e)s maires	36	R	PU
21	Rapport final de recherche	38	R	PU
22	Articles dans presse scientifique nationale et internationale	38 à 40	R	PU
23	Conférence ouverte au public	40	C	PU

* W = workshop/séminaire. R = rapport. C = Conférence.

** CO = Confidentiel, uniquement pour les partenaires de la recherche. RE = Restreint à un groupe de personnes agréées par les partenaires (y compris les services de la Commission). PU = public.

